



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL
A COMPOSITION NON LIMITEE SUR LA
CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC
Deuxième session
Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

**A/FCTC/IGWG/2/5
27 janvier 2005**

Activités du Secrétariat depuis la première session du groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Note du Secrétariat

INTRODUCTION

1. La Convention-cadre de l'OMS sur la lutte antitabac a été adoptée en mai 2003 par la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé dans sa résolution WHA56.1. Comme prévu à l'alinéa 2 de l'article 24 de la Convention, jusqu'à ce qu'un secrétariat permanent soit désigné et établi, les fonctions de secrétariat de la présente Convention seront assurées par l'Organisation mondiale de la Santé. Depuis le mois de mai 2003, l'OMS dirige les activités destinées à apporter aux Etats Membres le soutien technique dont ils ont besoin pour renforcer leurs infrastructures et promouvoir la signature, la ratification, l'approbation ou l'acceptation de la Convention, l'adhésion à cette Convention ou sa mise en oeuvre. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux régionaux et de pays, l'OMS a continué à renforcer les capacités, à élaborer des manuels d'orientation et d'autres manuels pratiques, à recenser les meilleures pratiques et à organiser des ateliers. Moyennant l'établissement de protocoles d'accord et d'autres instruments entre l'OMS et les Nations Unies, ses institutions spécialisées et d'autres organisations intergouvernementales compétentes, le Secrétariat a pu mobiliser des compétences et des ressources et communiquer des informations pour promouvoir le traité et renforcer les capacités de lutte antitabac des Etats Membres. Un rapport sur les activités du Secrétariat depuis l'adoption de la Convention-cadre¹ (de mai 2003 à mai 2004) a été soumis au groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée à sa première session. Le présent rapport couvre les activités du Secrétariat pendant les six mois écoulés depuis la première session (de juin 2004 à décembre 2004).

¹ Document A/FCTC/IGWG/1/2.

ATELIERS DE SENSIBILISATION ET SOUTIEN TECHNIQUE

2. L'OMS a continué de soutenir des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités organisés à l'intention des responsables politiques, des professionnels de la santé et des autres hauts fonctionnaires associés à la lutte antitabac. En mai 2004, une réunion consultative sur la Convention-cadre a eu lieu à Belgrade et une réunion consultative de sensibilisation sur le tabac, le commerce et la santé a été organisée à Penang (Malaisie) en août 2004 pour les 10 Etats Membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le deuxième atelier de sensibilisation sous-régional organisé par l'OMS pour 12 Etats Membres de l'OMS de la Communauté économique des Etats d'Afrique occidentale a été accueilli par le Gouvernement du Sénégal les 9 et 10 septembre 2004 à Dakar. Un autre atelier de sensibilisation sous-régional organisé par l'OMS pour les Etats Membres de l'ANASE plus la Chine a été accueilli par le Gouvernement vietnamien les 27 et 28 septembre 2004. L'atelier sous-régional organisé par l'OMS pour 7 Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale a été accueilli par le Gouvernement égyptien au Caire du 15 au 17 décembre 2004. Ces réunions ont fait suite à deux journées de consultations pour les hauts responsables du secteur de la santé sur des stratégies pratiques de renforcement des capacités de lutte antitabac, et de sensibilisation pour d'autres secteurs publics comme moyen de promouvoir la Convention-cadre et d'aider les Etats Membres à devenir Parties contractantes à la Convention-cadre.

3. L'OMS a continué de répondre aux demandes de soutien technique et juridique des Etats Membres pour promouvoir la ratification, l'approbation, l'acceptation de la Convention, ou l'adhésion à la Convention, et elle soutient les autres activités préparatoires à sa mise en oeuvre. Elle a également fourni des informations techniques au moyen de séances d'information régulières, de textes imprimés et d'exposés présentés dans d'autres cadres.

RECHERCHE ET ELABORATION DES POLITIQUES

L'économie de la lutte antitabac

4. Une étude fondée sur une enquête nationale auprès des ménages a été réalisée au Kirghizistan pour évaluer les pertes économiques dues au tabagisme. Lors de la onzième session de la CNUCED, à São Paulo (Brésil) en juin 2004, un groupe d'experts sur la mondialisation de l'épidémie de tabagisme : lutte antitabac et développement a mis en évidence le lien qui existe entre le tabac, la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement, et l'importance de l'intégration de la lutte antitabac dans les programmes de développement des pays et des organisations intergouvernementales. L'étude faite au Bangladesh sur les incidences des maladies liées au tabagisme a été menée à bien et diffusée dans le pays en janvier 2005.

Législation antitabac

5. L'OMS utilise son guide d'introduction à la lutte antitabac¹ et d'autres textes juridiques pour apporter un soutien juridique dans les ateliers de sensibilisation et un soutien technique aux Etats Membres.

¹ Blanke, D. D. (editor). *Tobacco control legislation: an introductory guide*. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2004.

Réglementation des produits

6. De nombreux pays continuent d'évaluer l'exposition humaine et les risques de maladies associés aux produits du tabac en mesurant leur teneur en goudrons et en nicotine. Toutefois, vu les progrès réalisés dans ce domaine et la perspective de stratégies efficaces pour la réglementation des produits, les Etats Membres attendent de l'OMS des conseils scientifiques et techniques sur ces points. Les insuffisances du protocole pour tester les produits du tabac utilisé par l'Organisation internationale de Normalisation (ISO) témoignent de la nécessité de méthodes d'essai adaptées aux problèmes de santé publique. A la suite des discussions entre cette Organisation, le Secrétariat de l'OMS et le groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac, un groupe de travail sur les modes de consommation des cigarettes sera chargé par le Comité technique de l'Organisation internationale de Normalisation sur le tabac et les produits du tabac d'élaborer un protocole d'essai axé sur la santé, solide et pratique, pour analyser les émissions de fumée de tabac.

7. L'OMS continue de soutenir les activités destinées à pallier le manque d'informations sur le contenu et les émissions des produits du tabac, et à renforcer la réglementation. Une récente recommandation du groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac fournit des conseils sur le renforcement des capacités d'analyse des laboratoires et établit un cadre pour soutenir les Etats Membres par le biais des programmes de l'OMS. L'OMS et ses partenaires mettent donc en place un réseau de scientifiques et de laboratoires associés à l'analyse des produits du tabac pour fournir les bases techniques qui permettront d'améliorer la santé par la réglementation des produits du tabac. A cette fin, une enquête mondiale sur les capacités d'analyse des laboratoires a été effectuée de juillet à décembre 2004. Ses résultats seront présentés à la première réunion des membres du réseau, début 2005.

Activités concernant les jeunes et questions de sexospécificité relatives au tabac

8. Le rapport sur le projet conjoint OMS/UNICEF dont l'objectif est d'établir des alliances et de prendre des mesures pour créer une génération d'enfants et de jeunes non fumeurs, et qui est financé par la Fondation des Nations Unies, fournit des preuves écrasantes des progrès constants du tabagisme et de ses effets nocifs chez les jeunes du monde entier. L'application et l'évaluation des méthodes et instruments de lutte antitabac sur la base des données recueillies seront bientôt achevées. L'OMS encourage les coordonnateurs du projet à collaborer avec les ministères de la santé et de l'éducation pour tenter d'assurer la pérennité des mesures mises en place. L'OMS a élaboré un examen global de tous les projets sur le tabac financés par la Fondation des Nations Unies depuis 1998.

9. Une réunion s'est tenue en décembre 2004 au Caire pour préparer la conférence sur le renforcement de la lutte antitabac au moyen des données issues de l'enquête mondiale sur les jeunes et le tabac qui aura lieu en été 2005 à Manille. Cette conférence devrait déboucher sur des méthodes de notification au niveau des pays, l'utilisation de l'enquête pour suivre l'application des programmes de lutte antitabac et des recommandations aux responsables politiques pour l'application de mesures de lutte antitabac efficaces chez les jeunes. Un document de base sur des interventions antitabac efficaces pour les jeunes a été rédigé.

10. L'enquête mondiale sur les jeunes et le tabac a maintenant été effectuée dans 129 pays et répétée, après une interruption de trois ou quatre ans, dans 24 pays ; 27 autres pays mènent l'enquête pour la première fois et 12 attendent la deuxième édition. En septembre 2004, l'OMS et les Centers for Disease Control à Atlanta, Géorgie (Etats-Unis d'Amérique), ont publié une politique commune en matière de publication de données sur la propriété et l'utilisation de l'enquête.

Activités liées à la sexospécificité

11. Après la publication d'un aide-mémoire sur les femmes, la santé et le tabac, l'OMS prépare un ensemble de recommandations de politique générale en faveur de mesures antitabac tenant compte des sexospécificités afin d'assurer que les risques propres à chaque sexe sont pris en compte dans l'élaboration des stratégies nationales complètes de lutte antitabac.

Sevrage tabagique

12. Les recommandations de politique générale concernant le sevrage tabagique et le traitement de la dépendance tabagique¹ ont été traduites en français et leur impression est en préparation.

Fumée de tabac ambiante

13. Un rapport contenant des données actuelles sur les effets du tabagisme passif sur la santé et des recommandations relatives aux politiques sans tabac a été commandé. Il servira de document de base pour l'élaboration d'une publication sur les politiques sans tabac.

Activités transversales

14. Une monographie de l'OMS, élaborée en collaboration avec le partenariat Halte à la tuberculose, fera le point des données scientifiques établissant l'association biologique et épidémiologique entre consommation de tabac et tuberculose, et elle formulera des recommandations pratiques de politique générale sur l'intégration du sevrage tabagique dans les services de lutte antituberculeuse et/ou de pneumologie au niveau des pays.

15. Une analyse des activités de l'OMS dans le domaine du tabac a été effectuée pour recenser les domaines pouvant se prêter à une collaboration. Des discussions sont également en cours concernant une éventuelle collaboration avec l'Alliance internationale pour la sécurité des patients et avec l'initiative sur les liens entre santé et environnement.

Enquête mondiale sur les professionnels de la santé

16. Des essais pilotes de l'enquête mondiale sur les professionnels de la santé, menée conjointement par l'OMS et les Centers for Disease Control and Prevention, ont commencé auprès du personnel médical, dentaire et pharmaceutique et des étudiants de ces disciplines en Inde et au Myanmar en 2003. Ceux-ci seront étendus prochainement à l'Argentine, au Bangladesh, à la Bosnie-Herzégovine, à la Croatie, à l'Égypte, à l'Ouganda et aux Philippines. Une réunion mixte, début 2004, a porté sur différentes options pour l'enquête et les catégories de professionnels de la santé à inclure, et sur l'importance de l'enquête pour la lutte antitabac et la nécessité d'harmoniser les données.

¹ *Recommandations de politique générale concernant le sevrage tabagique et le traitement de la dépendance : des instruments au service de la santé publique.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2003.

Système mondial d'information sur la lutte antitabac

17. L'OMS s'emploie à créer un système mondial d'information sur la lutte antitabac destiné à promouvoir et faciliter la communication de données mondiales normalisées sur le tabac au moyen de systèmes de bases de données en ligne, et à évaluer les progrès de l'adoption de mesures antitabac nationales efficaces. Les rapports de situation sur le système peuvent être consultés sur le site Internet de l'initiative Pour un monde sans tabac qui reliera les bases de données mondiale et régionales aux données statistiques sur les questions liées au tabac, tenues à jour au Siège et dans les bureaux régionaux par les partenaires de l'OMS et par d'autres organisations internationales.

18. A la suite d'une réunion mixte OMS/Centers for Disease Control en octobre 2004 sur la normalisation des définitions existantes de la consommation de tabac, fondée sur les recommandations d'une réunion antérieure sur la surveillance, un document sur les définitions est en préparation en vue de sa distribution à tous les participants pour observations et publication ultérieure.

Surveillance de l'industrie du tabac

19. En application de la résolution WHA54.18 sur la transparence de la lutte antitabac, l'OMS a continué à publier des rapports mensuels sur les activités de l'industrie qui sont disponibles sur l'Internet et seront inclus en définitive dans une base de données.

20. L'OMS a également apporté son soutien technique en répondant aux demandes d'observations sur d'éventuelles stratégies et contre-stratégies vis-à-vis de l'industrie du tabac dans de nombreuses parties du monde. Des informations pour la tenue d'ateliers de sensibilisation et d'autres réunions concernant le tabac ont été réunies. Deux documents, l'un sur l'analyse des documents de l'industrie du tabac et l'autre sur les effets du tabagisme passif sur la santé, sont en préparation.

FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Projets nationaux de renforcement des capacités

21. Le projet destiné à protéger les jeunes contre le tabagisme a été mené à bien dans cinq pays – Chine, Inde, Kenya, Sénégal et Ukraine – en septembre 2004, et la première phase du projet, analyse de situation sur la lutte antitabac dans les pays, a été achevée au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Mali. La deuxième phase consistera à élaborer des politiques de lutte antitabac spécifiques sur la base des résultats de l'analyse.

Etablissement d'une documentation de base

22. La mise au point d'un manuel sur des mesures antitabac complètes¹ a été achevée en novembre 2004. Sa traduction en chinois, en français et en russe est en cours. Il est également prévu de le traduire dans les autres langues officielles de l'OMS. La version du manuel sur CD-ROM est utilisée comme matériel de référence dans divers ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation.

¹ *Building blocks for tobacco control: a handbook*. Genève, Organisation mondiale de la santé, en cours d'impression.

COMMUNICATION ET MEDIAS

Journée mondiale sans tabac

23. La Journée mondiale sans tabac 2004, sur le thème « Tabac et pauvreté : un cercle vicieux », a bénéficié d'une vaste couverture médiatique depuis sa célébration en mai 2004, plusieurs rapports ayant mis l'accent sur le coût du tabagisme.

PARTENARIATS MONDIAUX

Organisations non gouvernementales

24. L'OMS met une dernière main à une initiative mondiale, financée par la Fondation des Nations Unies, destinée à renforcer le potentiel de lutte antitabac des organisations non gouvernementales, en particulier dans les pays en développement. Des subventions pour des projets de pays approuvés ont déjà été accordées à 69 organisations non gouvernementales. Trois ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités pour les représentants régionaux ont eu lieu à Bangkok, Kampala et Manille.

Equipe spéciale interorganisations des Nations Unies de lutte contre le tabac et Conseil économique et social des Nations Unies

25. Le rapport du Secrétaire général sur l'Equipe spéciale interorganisations de lutte contre le tabac, axé principalement sur les incidences du tabagisme sur le développement, et en particulier sur la pauvreté, a été présenté au Conseil économique et social des Nations Unies à sa session de fond en juillet 2004. Une résolution sur la lutte contre le tabagisme,¹ reconnaissant notamment le lien entre tabac et pauvreté et invitant instamment les Etats Membres à devenir Parties à la Convention-cadre, a été adoptée.

26. En décembre 2004, l'OMS a participé à une réunion du Sous-Comité sur la santé et le développement de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP) à Bangkok. Le Sous-Comité a adopté un cadre régional pour une action stratégique destinée à promouvoir des initiatives en faveur de la santé et du développement durable dans la région. La réunion a inclus un débat d'experts sur la lutte antitabac, considérée comme une question critique pour la santé et le développement dans la région. S'appuyant sur la résolution adoptée en juillet 2004 par le Conseil économique et social, le plan d'action stratégique de l'ESCAP demande l'établissement de cibles et d'indicateurs spécifiques pour s'atteler à des facteurs de risque de maladies non transmissibles importants, notamment par la lutte antitabac, et l'intégration de ces cibles dans les objectifs de développement convenus au plan international, comme les objectifs du Millénaire pour le développement.

¹ Conseil économique et social des Nations Unies, résolution 2004/62.

Groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac

27. Le groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac a tenu sa première réunion à Montebello (Canada) en octobre 2004. Le rapport de cette réunion et ses principales recommandations sont présentés par le Directeur général au Conseil exécutif en janvier 2005.¹

Centres collaborateurs de l'OMS pour la lutte antitabac

28. En septembre 2004, une réunion accueillie par le centre collaborateur de l'OMS pour la lutte antitabac à Heidelberg (Allemagne) a arrêté des orientations futures et les moyens de renforcer l'interaction entre l'OMS et ses divers centres collaborateurs.

29. Les procédures pour la désignation d'un nouveau centre collaborateur de l'OMS à l'Institut pour la Lutte mondiale contre le Tabac, Ecole de Santé publique Johns Hopkins Bloomberg à Baltimore (Etats-Unis d'Amérique), et pour la redésignation des centres collaborateurs de l'OMS pour divers aspects de la lutte antitabac au Brésil, en Chine, aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon et en Pologne sont en cours. L'Inde, la République islamique d'Iran et le Myanmar ont fait des demandes visant à accueillir des centres collaborateurs.

= = =

¹ Voir document EB115/27, paragraphes 28-36.